

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE
COMMUNE DE GOYRANS (31120)**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 21/23

Le HUIT juillet de l'an deux mille vingt et un, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Véronique HAITCE.

Etaient présents : Mmes Anne-Claire CAMAIN, Corinne LACOSTE, Nathalie MONTADAT, Sandrine VANCOPPENOLLE
MM Jean-Jacques ALMERO, Eric GEORGET, Hubert MARTY, Domingo MUJICA, Laurent ZANDONA

Procurations : Mme Marie-Laure BOUCHERET à Mme Corinne LACOSTE, Mme Julie COLLANGE à Mme Anne-Claire CAMAIN, Mme Mathilde PEYREGA à M. Laurent ZANDONA, M. Denis VAILLANT à Mme Anne-Claire CAMAIN

Absents : M. Pierre ROGNANT

Date de convocation : 2 juillet 2021

Secrétaire de séance : Madame Anne-Claire CAMAIN

Objet : Demande de subvention pour le projet de socle numérique dans les écoles élémentaires

Dans le cadre de l'Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires (AAP SNEE), Madame le Maire présente le devis de la société « DTET » et propose de demander une subvention au conseil départemental.

Le coût total est estimé à 8 627.95 € HT.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité :

- **ACCEPTE** le devis de la société «DTET» de 8 627.95 € HT,
- **AUTORISE** Madame le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du conseil départemental et à signer tous les actes afférents à ce dossier en vue de l'obtention d'une aide au taux le plus large possible.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme en mairie, le 8 juillet 2021.

Fait à Goyrans, le 8 juillet 2021.

Véronique HAITCE



Maire de Goyrans